



### 2018, UNE ANNEE ATYPIQUE

Deux faits marquants ont impacté les comptes de l'association l'opération vente /achat du siège social réalisée conformément aux décisions de l'AG 2017 et l'encaissement de la totalité du legs exceptionnel prévu initialement en 2017.

Pour rappel, les comptes annuels d'une association comme la nôtre sont composés :

- D'un Bilan Actif/Passif arrêté au 31 décembre 2018 qui donne une photographie des finances de notre association à cette date : ce que nous possédons et la manière dont cela est financé,
- D'un compte de résultat reprenant les recettes et dépenses de l'année et permettant de comprendre l'évolution financière entre le bilan précédent et celui-ci,
- Du compte Ressources/Emplois qui permet de vérifier si nous respectons les ratios qui s'imposent à nous.

Ces comptes permettent également de comparer l'évolution d'une année à l'autre. Dans un tel cadre, les comptes 2018 de l'ARSLA, sont une fois de plus atypiques et ne doivent pas servir de référence pour les budgets à venir.

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale en juin 2018, notre objectif pour l'année 2018 était d'éviter que l'achat du nouveau siège social pénalise nos missions sociales que sont le soutien à la recherche et l'aide aux malades. Cet objectif est largement atteint, comme en témoignent les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>6 374 430 €</b>	<i>(vs 5 640 615 € en 2017)</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 519 190 €</b>	<i>(vs 2 766 584 € en 2017)</i>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>1 333 444 €</b>	<i>(vs 748 148 € en 2017)</i>

Ce **résultat excédentaire** exceptionnel de **1 333 444 €** soit une hausse nette de 585 296 € comparé au résultat 2017, mérite des explications complémentaires. Il est lié à :

- Une baisse du résultat d'exploitation en raison du mécénat unique de la Fondation du Crédit Agricole de 741 240 € en N-1,
- Une hausse des legs encaissés de 326 161 €,
- Un résultat exceptionnel de 810 895€ lié à la plus-value de cession des anciens locaux

Dans ce contexte les ratios d'utilisation des fonds continuent à respecter les règles d'usage et se définissent comme suit :

**Le montant des missions sociales s'élèvent à 1 585 742 € (vs 1 607 975 € en 2017) soit une diminution de 1,4 %.** La répartition entre nos deux missions est la suivante :

- 657 915 € consacrés à l'aide aux malades contre 432 536 € en 2017
- 927 827 € consacrés au soutien de la recherche contre 1 175 438 € en 2017

Soit **72 % des emplois** (vs 77 % en 2017). Nous pouvons nous réjouir de ce résultat en l'absence d'un mécénat exceptionnel.



**Les frais de recherche de fonds** se composent des frais d'appel à la générosité du public, à la recherche de subventions et fonds privés et aux traitements des dons. Ils s'élevèrent à **230 144 €** contre 110 290 € en 2017. Ils représentent **11% des emplois** (vs 5% en 2017). L'augmentation des frais de recherche de fonds s'explique par :

- Un plus grand nombre de donateurs conduisant à des frais de gestion supplémentaires (édition des reçus fiscaux, affranchissement...)
- La réalisation de la nouvelle campagne de sensibilisation médiatique (film TV, spot radio et affichage presse) dont les retombées en fin d'année et en janvier 2019 démontrent son utilité.

**Les frais de fonctionnement** d'un montant de **372 427 €** contre 374 760 € en 2017 ont légèrement diminué. Ils correspondent aux frais de fonctionnement de la structure (EDF, copropriété...), les honoraires comptables, les salaires de l'équipe des permanents, des frais liés à l'activité des bénévoles et aux travaux de mise en conformité de nos locaux (toilette handicapée, cuisine...). Ils représentent **17 % des emplois**.

Cette légère diminution des frais de fonctionnement, malgré l'achat du nouveau siège social s'explique par :

- Une masse salariale constante ces deux dernières années,
- Une politique de maîtrise des coûts avec entre autre la mise en concurrence systématique des prestataires avec lesquels nous travaillons.

**Les ressources collectées auprès du public** s'élevèrent à **3 414 708 €** contre 2 701 638 € en 2017. Elles représentent près de 97 % des ressources totales. Nous respectons ainsi notre souhait d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Cette augmentation de 26 % des ressources trouve son explication dans les raisons évoquées du résultat excédentaire. Il nous faut malgré tout rester vigilant quant à l'évolution du montant des dons au regard du contexte économique actuel. Les indicateurs de la générosité publiés dernièrement par France Générosité sont assez inquiétants.

A ces ressources collectées auprès du public s'ajoutent **les autres fonds privés** pour un montant de **110 390 €** contre 136 947 € en 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse de la rémunération de nos réserves en raison de la chute des taux bancaires.

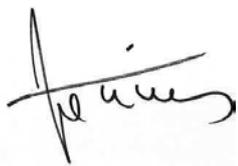
Notre politique de réserve reste inchangée. Ces réserves sont essentielles au bon fonctionnement de l'association d'une part pour tenir ses engagements, assurer la sécurité de fonctionnement en cas d'imprévu, et d'autre part pour être capable d'investir dans de nouveaux projets de recherche ou d'aides malades. Ces disponibilités se décomposent ainsi :

- Les fonds nécessaires à l'activité courante de l'association d'une année,
- Les fonds nécessaires pour satisfaire nos engagements pris auprès des équipes de recherches ces 10 dernières années à savoir 1 061 501 €,
- Les fonds nécessaires pour satisfaire nos engagements dans le protocole PULSE à savoir 900 000 €.

Pour terminer ce rapport de gestion, je tiens à souligner l'importance des **contributions de nos bénévoles** (terrain ou siégeant dans les instances décisionnaires de l'association) valorisées hors bilan pour un montant de **202 869 €**. Ces contributions sont précieuses pour l'association, sans elles, nous ne pourrions mener l'ensemble de nos actions.



Nous pouvons être fiers d'avoir mené l'opération du changement de siège social tout en maintenant un niveau identique de nos missions sociales. Tout ceci a été possible grâce à la bonne santé financière de l'association et à sa gestion prudente.



Laurent PETITJEAN  
Trésorier

PS : L'ARSLA s'est toujours donnée pour priorité une gestion rigoureuse. Les comptes sont vérifiés et certifiés chaque année par un Commissaire aux comptes indépendant (le Cabinet Deloitte). Depuis 2010, nous adhérons aux règles de déontologie du « Don en Confiance » : fonctionnement désintéressé, rigueur de gestion et transparence financière. Le label  nous a été accordé une nouvelle fois en février 2017. L'intégralité des rapports de gestion et des comptes 2018 est annexée à ce document.

## REPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES

Conformément au Compte d'emploi ressource annuel 2018

